

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acecut 5250 Liquide de coupe**

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002844

Page 1 de 10

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**
**1.1. Identificateur de produit**

Acecut 5250 Liquide de coupe

**Autres désignations commerciales**

 BO 5002844, 5 l  
 BO 5002804, 30 l  
 BO 5002834, 200 l

UFI: EFWT-K0W0-N00A-1FHQ

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
**Utilisation de la substance/du mélange**

fluide de coupe

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	BOHLE AG	
Rue:	Dieselstr. 10	
Lieu:	42781 Haan	
Téléphone:	+49 2129 5568-0	Téléfax: +49 2129 5568-282
e-mail:	info@bohle.de	
Interlocuteur:	Dr. Martin Schade	Téléphone: +49 2129 5568-300
e-mail:	MSDS@bohle.de	
Internet:	www.bohle.com	
Service responsable:	Chemie	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Emergency CONTACT (24-Hour-Number):GBK GmbH +49 (0)6132-84463

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**
**2.1. Classification de la substance ou du mélange**
**Règlement (CE) n° 1272/2008**

 Catégories de danger:  
 Liquide inflammable: Flam. Liq. 3  
 Danger par aspiration: Asp. Tox. 1  
 Mentions de danger:  
 Liquide et vapeurs inflammables.  
 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**2.2. Éléments d'étiquetage**
**Règlement (CE) n° 1272/2008**
**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

 Decane,  
 Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics

**Mention** Danger

**d'avertissement:**
**Pictogrammes:**

**Mentions de danger**

 H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acecut 5250 Liquide de coupe**

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002844

Page 2 de 10

P280	de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P241	Utiliser du matériel d'éclairage antidéflagrant.
P242	Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P331	NE PAS faire vomir.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser Jet d'eau pulvérisée pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**
**Caractérisation chimique**

Distillats de pétrole

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
1174522-15-6	Hydrocarbures, C11-C14, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			25-50%
	927-285-2		01-2119480162-45	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
	Hydrocarbures, C11-C14, isoalkanes, <2% aromatics			25-50%
	920-901-0		01-2119456810-40	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066			
124-18-5	Decane			10-25%
	204-686-4		01-2119474199-26	
	Flam. Liq. 3, Asp. Tox. 1; H226 H304 EUH066			
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol			5-10%
	225-878-4	603-052-00-8	01-2119475527-28	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
64742-47-8	Hydrocarbures, C11-C14, n-alkane, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			2,5-10%
	926-141-6		01-2119456620-43	
	Asp. Tox. 1; H304			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acecut 5250 Liquide de coupe**

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002844

Page 3 de 10

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
1174522-15-6	927-285-2	Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	25-50% %
		par inhalation: CL50 = >5000 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	
64742-47-8	926-141-6	Hydrocarbons, C11-C14, n-alkane, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics	2,5-10% %
		dermique: DL50 = >5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = >5000 mg/kg	

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!  
 S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

**Après inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 Consulter un médecin.

**Après ingestion**

Rincer la bouche abondamment à l'eau.  
 NE PAS faire vomir.  
 Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
 @1501.B015620

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**
**5.1. Moyens d'extinction**
**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
 Poudre d'extinction  
 mousse résistante à l'alcool  
 Jet d'eau pulvérisée

**Moyens d'extinction inappropriés**

jet d'eau à grand débit

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.  
 Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone

**5.3. Conseils aux pompiers**

Procédure standard pour feux d'origine chimique.  
 Appareil de protection respiratoire autonome

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acecut 5250 Liquide de coupe**

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002844

Page 4 de 10

**Information supplémentaire**

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Utiliser un équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Autres informations**

Assurer une aération suffisante.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

**Préventions des incendies et explosion**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Protéger des radiations solaires directes.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas entreposer avec oxydants

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Température de stockage recommandée: 5 - 40°C

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acecut 5250 Liquide de coupe**

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002844

Page 5 de 10

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

fluide de coupe

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol			
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systemique	44 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systemique	270,5 mg/m <sup>3</sup>

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	Valeur
5131-66-8	3-butoxy-2-propanol, éther monobutylique du propylène-glycol	
Milieu environnemental		
Eau douce		0,525 mg/l
Eau de mer		0,0525 mg/l
Sédiment d'eau douce		2,36 mg/kg
Sédiment marin		0,236 mg/kg
Sol		0,16 mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**
**Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
**Protection des yeux/du visage**

lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

**Protection des mains**

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/689/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Matière des gants: Caoutchouc butyle, NBR (Caoutchouc nitrile)

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

**Protection de la peau**

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

EN 13034 (type 6 étanche aux projections limitées)

**Protection respiratoire**

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil filtrant combiné

Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques, Type de Filtre recommandé: A-P2

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acecut 5250 Liquide de coupe**

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002844

Page 6 de 10

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**
**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	comme: Hydrocarbures

**Testé selon la méthode**
**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation: &lt; -20 °C

 Point d'ébullition ou point initial d'ébullition  
et intervalle d'ébullition: >180 °C

Point d'éclair: 59 °C ISO 2719

Limite inférieure d'explosivité: 0,4 vol. %

Limite supérieure d'explosivité: 7 vol. %

Température d'auto-inflammation: &gt;270 °C DIN 51794

**Température d'inflammation spontanée** n'est pas auto-inflammable

pH-Valeur (à 20 °C): 6-7

 Viscosité cinématique:  
(à 40 °C) 2 mm<sup>2</sup>/s

Hydrosolubilité: insoluble

 Densité: 0,76 g/cm<sup>3</sup> DIN 51757

**9.2. Autres informations**
**Autres caractéristiques de sécurité**

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

**10.4. Conditions à éviter**

Chaleur, flammes et étincelles.

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

**10.5. Matières incompatibles**

oxydants

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de décomposition en utilisation conforme.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acecut 5250 Liquide de coupe

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002844

Page 7 de 10

#### Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1174522-15-6	Hydrocarbons, C11-C14, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics				
	orale	DL50 mg/kg >5000	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg >5000	Lapin		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l >5000	Rat		
64742-47-8	Hydrocarbons, C11-C14, n-alkane, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics				
	orale	DL50 mg/kg >5000	Rat	OCDE 401	
	cutanée	DL50 mg/kg >5000	Lapin	OCDE 402	

#### Irritation et corrosivité

Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Autres informations

@1501.B015620

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Ce produit n'est associé à aucun effet toxicologique écologique connu.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

La substance contenue dans le mélange ne remplit pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

##### L'élimination des emballages contaminés

En fonction du matériau, éliminer les récipients entièrement vidés comme déchets combustibles ou comme déchets métalliques.

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

### Acecut 5250 Liquide de coupe

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002844

Page 8 de 10

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

##### Transport terrestre (ADR/RID)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3295
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A. (Contient: Decane)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
	
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
N° danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

##### Transport fluvial (ADN)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3295
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	HYDROCARBURES, LIQUIDES, N.S.A. (Contient: Decane)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
	
Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

##### Transport maritime (IMDG)

<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 3295
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Contains: Decane)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	III
Étiquettes:	3
	
Dispositions spéciales:	223
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E1

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acecut 5250 Liquide de coupe**

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002844

Page 9 de 10

EmS:	F-E, S-D
<b>Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)</b>	
<b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>	UN 3295
<b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b>	HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S. (Contains: Decane)
<b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>	3
<b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>	III
Étiquettes:	3
	
Dispositions spéciales:	A3 A324
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	10 L
Passenger LQ:	Y344
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	366
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
---------------------------------	-----

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Informations réglementaires UE**

 Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):  
 Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

2004/42/CE (COV): 100%

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,9,12,14.

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Fiche de données de sécurité**

conforme au règlement (CE) n° 1907/2006

**Acecut 5250 Liquide de coupe**

Date de révision: 18.03.2022

Code du produit: BO5002844

Page 10 de 10

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

---

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*